

LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES RECRUTE



Hautes-Alpes
le département

Emplois d'été 2026

Vous êtes étudiant et vous recherchez un emploi saisonnier ?

Durant toute la période estivale, le Département des Hautes-Alpes fera appel à des emplois saisonniers. L'objectif est double : faire bénéficier aux jeunes adultes d'une expérience en milieu professionnel mais aussi assurer la continuité de service public, dans les équipes pour lesquelles un renfort est indispensable. Il s'agira principalement de tâches d'exécution administrative (courrier, accueil, archivage, classement) ou informatique.

Quelles sont les conditions requises ?

- Être âgé de plus de 18 ans au 1^{er} juin 2026 ;
- Être disponible au moins trois semaines en continu entre le 1^{er} juillet et le 31 août 2026.

Comment déposer sa demande ?

Si vous remplissez ces conditions, vous pouvez déposer votre candidature en ligne sur le site du Département « recrutement/offres d'emploi ».

Les candidatures devront comporter :

- un curriculum vitae
- une lettre de motivation précisant le parcours scolaire ou universitaire en cours ou envisagé, les objectifs de cette candidature en lien avec un projet professionnel ou personnel, ou les autres centres d'intérêt.

Si votre candidature est retenue, la Direction des Ressources Humaines formulera, dans la mesure du possible, une proposition en lien avec votre parcours d'études, afin que cette immersion professionnelle dans les services de la Collectivité soit une expérience profitable.

Une réponse définitive vous sera donnée par mail **courant mai**.



Cadre d'emplois : **Saisonnier d'été**

Date limite de dépôt des candidatures :

26 avril 2026

Adressez C.V. et lettre de motivation à :

M. le Président du Département
des Hautes-Alpes
Direction des Ressources Humaines
Service Recrutement, Formation
et Évolutions Professionnelles

Hôtel du Département - Place Saint-Arnoux
CS 66005 - 05008 GAP CEDEX

Retrouvez nos offres d'emploi
et postulez en ligne sur notre
site internet : hautes-alpes.fr/emploi